

charité qui distinguaient si éminemment ces personnes dignes de grande louange, les Berthelet, les Rodier, les Lacroix, les Viger, les Doneganay et tant d'autres dont les sacrifices pour le bien public, sont déjà si connus.

Dernièrement encore, on applaudissait au don très généreux d'un jeune Canadien qui a envié l'avantage d'être le fondateur du collège de St. Hyacinthe, en donnant une si belle propriété pour l'y asseoir.

Maintenant nous avons à faire connaître au public un trait de générosité et d'humanité qui va le surprendre. C'est un habitant du village de St. Hyacinthe qui va en recueillir la gloire; sa mémoire devra donc passer d'âge en âge, pour annoncer aux générations futures qu'il y a eu dans le passé des hommes doués de la plus noble générosité et d'un grand sentiment d'humanité pour leurs semblables. C'est un don d'une grande valeur fait au révérend messire Crevier curé de St. Hyacinthe, pour l'aider à bâtir et fonder une maison de Providence au village de St. Hyacinthe, pour le soutien des infirmes, des vieillards, des orphelins et des pauvres qui y trouveront de l'assistance momentanée. Le don consiste 1<sup>o</sup>. en trois terres contiguës, formant six arpens de front sur trente de profondeur, appartenant au village de St. Hyacinthe, dans une position des plus belles et des plus avantageuses pour y commencer une petite ville. 2<sup>o</sup>. en deux autres terres, à une lieue du village, formant six arpens de front sur trente de profondeur, d'une assez grande valeur actuelle et susceptibles de grandes améliorations. 3<sup>o</sup>. enfin en une terre à bois de quinze arpens en superficie, à une distance commode du village où le bois de chauffage commence à devenir cher. Hé bien demande-t-on avec empressement, qui est donc celui qui a fait ce don? C'est un homme né de parents peu fortunés, qui n'a hérité de ses père et mère que d'une grande âme, capable de dévouement et pleine d'action. Son activité et ses talens naturels ont commencé à le mettre à la tête d'une petite fortune qu'il partage aujourd'hui entre ses deux enfans et les pauvres jadis ses frères.

C'est, puisqu'il faut le dire à la louange de cet homme généreux, le sieur Charles L'heureux négociant du village de St. Hyacinthe. Son épouse, dame Louise Tondreau, qui partage sa générosité et son amour pour les pauvres, a ratifié son don, ou plutôt elle l'a fait conjointement avec son digne époux. Que Dieu veuille bénir ce couple bienfaisant et protéger leur jeune famille.—*Ad perpetuam Rei memoriam.*

E. C.

St. Hyacinthe, 27 février 1847.

P. S.—Messieurs les éditeurs des journaux français, sont priés de vouloir reproduire ce beau trait de dévouement de la part d'un Canadien d'origine française.

## M. L'ÉDITEUR,

Il est étonnant que l'on fasse des quêtes de tous côtés, et de toutes manières, car a présent il est bien facile aux riches de soulager les malheureux, vu qu'ils le font en se divertissant. C'est-à-dire que chacun veut profiter de son argent, même en le donnant aux pauvres ou aux malheureux, on donne des bals, voilà une ingénieuse idée, de se divertir aux dépens des pauvres. Mais il est étonnant dis-je, que l'on ait fait des quêtes pour tous les malheureux qui ont subi des accidents de quelque manière que ce soit, et qu'on ait pas songé aux malheureux de la côte St. Pierre derrière Ste. Thérèse, c'est-ce parce que le nombre est moins grand qu'à Québec; à La Prairie, à Boucherville ou ailleurs, qu'ils sont moins dignes de compassion; Oui M. l'éditeur, il faut voir ces seize familles à qui le feu n'a rien laissé maisons, bâtimens, granges pleines de grains, instrumens d'agriculture, jusqu'aux clôtures, sans abris, même sans hardes, car tout a été englouti dans les flammes, à la merci de leurs voisins qui ne sont pas riches eux-mêmes, car c'est une côte nouvelle. On voit de ces malheureux qui naguère étaient de bons habitans qui faisaient la charité aux pauvres, la demander eux-mêmes en parcourant les paroisses voisines demandant quelques faibles secours pour empêcher leurs familles de mourir de faim. Connaissant votre sympathie pour les malheureux je m'adresse à vous, espérant que vous éleverez la voix en faveur de ces malheureux pour que nos frères de Montréal connaissent le dénuement de ce petit coin de notre district. J'espère que leur zèle accoutumé ne se fera pas attendre, et qu'ils s'empresseront de venir au secours de leur compatriote souffrants. *Aurore.*

La gloire s'obtient au prix du bonheur, le plaisir au prix de la santé, et la faveur au prix de l'indépendance. X.

## BULLETIN.

Ordinations.—Départ de Mgr. l'archevêque Blanchet de Paris.—Nouveau système de justice criminelle à Rome.—Sœurs de la Charité à Berlin.—Mauvais vouloir de l'Université de France.—Rev. J. D. Dalguarn.—Conversion.—Vœu et pèlerinage.—Droits sur les bleus en Angleterre.—O'Connell.—Hongrie et Pologne.—Nouvelles

Le 27 février Mgr. l'évêque de Martyropolis a conféré dans l'église de Ste. Thérèse de Blainville :

La prêtrise, à M. Nazaire Hardy.

Le sous-diaconat, à MM. Toussaint St. Aubin et Célestin Dubé.

Les ordres mineurs, à MM. Téléphore Arbour, Joseph Séguin et Amable Thibault.

La tonsure, à MM. Julien Watier, Napoléon Mignault et Louis Jos. Art. Ouellet.

—Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon, a quitté Paris le 20 janvier pour se rendre à Brest. La distance entre ces deux villes est de 194 lieues, dont soixante ont été parcourues sur le chemin de fer en huit heures. Le voyage entier a été fait dans l'intervalle du 20, depuis 7 heures du matin, jusqu'au 23, à 2 heures aussi du matin. Le prélat espère se mettre en route sur l'*Etoile-du-Matin* au commencement de février.

—Le nouveau système, introduit par le Pape Pie IX dans l'administration de la justice criminelle, a été accueilli avec une satisfaction générale. On ne doute pas que les autres réformes administratives qui se préparent, ne répondent à la sagesse et à l'utilité de cette première amélioration. Les choix des nouveaux membres qui complètent l'organisation des tribunaux de la *S. Consulta et del Governo*, ont également reçu l'approbation publique. L'avocat Morandi, qui a été nommé fiscal général du tribunal *del Governo*, est un des plus célèbres criminalistes des Etats pontificaux, et passe à bon droit pour un homme d'un caractère ferme et loyal, d'une probité sévère.

—Le Pape a reçu dernièrement une députation chargée de mettre aux pieds de Sa Sainteté les remerciemens de la ville d'Imola, au sujet de l'élevation de son évêque, Mgr. Baluffi, à la dignité de cardinal. Le St. Père daigna s'entretenir longuement, et avec une bienveillance toute particulière, de son ancien diocèse et du pasteur qu'il lui a donné à sa place. Les membres de cette députation se prirent à faire remarquer à Sa Sainteté cette circonstance singulière que ce furent précisément les mêmes personnages qui eurent l'honneur de présenter en 1840 au pape Grégoire XVI un semblable tribut de reconnaissance de la part de la ville d'Imola, pour avoir revêtu de la pourpre son illustre évêque Jean-Marie Mastai, qui est assis aujourd'hui sur le trône pontifical. Pie IX parut vivement touché de ce souvenir, et ne congédia la députation qu'après lui avoir adressé de nouveau les paroles les plus affectueuses, et donné sa bénédiction apostolique.

—La réunion solennelle qui a lieu tous les ans le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, en l'honneur des Rois mages, a été tenue le 10 janvier dans l'église de la Propagande par les élèves cosmopolites de cette célèbre maison. On y entendit des compositions en cinquante-deux langues différentes, récitées presque toutes par des élèves originaires des divers pays dont ils parlaient l'idiome. Cette prodigieuse variété de langues, de physionomies, de modulations même et de couleurs, offrait certainement le spectacle le plus curieux et le plus intéressant qui se puisse voir en aucun lieu du monde. Il est permis de le citer comme une des gloires de la foi catholique dont il est l'œuvre. Plusieurs cardinaux et un grand nombre d'illustres personnages assistaient à cette réunion, que MM. les directeurs de la Propagande voulurent bien permettre de tenir encore le jour suivant, pour satisfaire au désir d'une foule de personnes qui n'avaient pas pu trouver de place à la première assemblée.

—Les Sœurs de la Charité, arrivées depuis quelques semaines à Berlin, y déploient la charité la plus active, elles ont même gagné la confiance du clergé protestant lui-même; bien entendu de la partie de ce clergé qui est demeurée chrétienne. Ce revirement de l'opinion est d'autant plus remarquable, qu'il avait été précédé d'une sorte de déchaînement piétistique contre les bonnes Sœurs que d'avance on accusait d'un prosélytisme cruel. Ce préjugé est tombé devant le fait que les Sœurs admettent dans les salles sans difficulté, les ministres demandés par les malades, et ne les gênent en rien dans l'exercice de leurs fonctions. Les charitables soins que les Sœurs prodigent à tous leurs malades, sans distinction de religion, ont si profondément touché un des ministres les plus distingués de la capitale, qu'en se retirant, il n'a pu s'empêcher de prononcer une formule de bénédiction sur tout l'établissement. Il est à remarquer que l'hôpital desservi par les Sœurs